

Oral / écrit

Quelle place dans les modèles linguistiques ?

5-6 décembre 2019

Université Lausanne

*Colloque international de linguistique*

*organisé avec le soutien de l’Université de Lausanne*

*et du laboratoire Clesthia (Université Sorbonne Nouvelle)*

La formule du *Cours de linguistique générale* « la langue est une forme et non une substance » (Saussure, 1967 [1916] : 157) a servi de programme pour le développement de la linguistique structurale. Mais avec elle se pose d’emblée la question du statut des manifestations orales ou scripturales de l’objet *langue.* La substance est-elle indifférente pour l’analyse linguistique ? Quelle est au juste la portée de l’opposition entre l’oral et l’écrit dans la description linguistique ?

La linguistique en viendrait-elle à se spécialiser en deux sous-domaines parallèles, l’un consacré aux aspects propres à l’énonciation orale (prosodie, phonologie, multimodalité mimo-gestuelle…), l’autres aux aspects propres à l’énonciation écrite (ponctuation, orthographe, espace graphique, production écrite…), sans viser de généralisations au-delà de la « barrière médiatique », ou postulant cette généralisation sans l’interroger en profondeur ? Elle contournerait alors un problème important de linguistique générale : celui des effets de la substance linguistique et de sa prise en compte sur i) les phénomènes langagiers, ii) leur description et iii) les cadres théoriques.

Pour ce colloque, nous invitons les collègues à éprouver la différence ou l’indifférence de fonctionnement d’un fait de langue ou de discours et la différence du modèle qu’on en élabore, selon que ce fait est observé à l’oral ou à l’écrit. Une démarche possible consisterait à partir de l’étude d’un fait linguistique ou d’un aspect langagier pour montrer les forces ou au contraire les faiblesses d’une approche qui, dans l’analyse du phénomène en question, distingue (divise, oppose…) ses formes, ses conditions ou ses réalisations à l’oral et à l’écrit.

La démarche proposée suggère d’élire d’abord des phénomènes identifiables dans les deux « domaines » et de considérer ensuite dans quelle mesure le « même » fait ou aspect s’altère ou non en passant la frontière de l’oral et de l’écrit. Parmi les phénomènes « clivants », dont on peut penser qu’ils mettent en relief les spécificités des énonciations orale et écrite, on pense par exemple :

* aux faits de segmentation suprasegmentale (rapport ponctuation/intonation, interrogeant la pertinence pour l’oral et l’écrit d’unités comme la phrase, la période ou le paragraphe) ;
* à la deixis (qui n’opère pas de la même manière dans le discours oral et dans le discours écrit, compte tenu de la possible duplication à l’écrit entre situation de production et de réception) ;
* à la reformulation (très distincte, en apparence au moins, dans ses ressources sémiotiques, ses conditions cognitives et ses effets pragmatiques, à l’oral et à l’écrit);
* aux faits de multimodalité (qui mettent au jour l’apport au plan verbal de systèmes sémiotiques différents, par exemple le gestuel à l’oral et le graphique à l’écrit) ;
* aux faits de métalangage (comme la représentation du discours autre ou la métaénonciation) dans leurs éventuelles différences de mise en œuvre et d’enjeux pragmatiques ou énonciatifs à l’oral et à l’écrit…
* aux faits de textualité : existe-t-il des contraintes spécifiques à l’oral et à l’écrit, au-delà de la variation infinie des discours et de leurs situations, justifiant des modes de constructions différents de la cohérence ou de la progression textuelle, ou encore inclinant à des choix préférentiels parmi les ressources offertes par la langue ?
* aux questions de normes et de variations : les critères de variation usuellement employés sont-ils opérants aussi bien pour l’oral que pour l’écrit ?
* aux apports des traitements automatisés de corpora annotés écrits et oraux pour la construction d’une grammaire ou aux limites rencontrées dans l’utilisation d’outils de traitement automatique de corpus quant à la distinction entre oral et écrit ;

Les communications pourront également porter sur des faits ou des catégories qui ont historiquement été élaborées sans tenir compte de la spécificité orale ou écrite des énoncés (comme les parties du discours ou les temps verbaux), ou qui ne les intègrent que depuis une époque relativement récente (les faits de syntaxe par exemple). Il s’agira alors d’interroger la résistance ou, au contraire, les limites de ces catégories pour l’analyse de corpus aussi bien oraux qu’écrits.

Nous accueillerons en somme toute proposition qui, sur la base d’une étude de cas, chercherait à appréhender la différence entre l’oral et l’écrit par une observation attentive des corrélations entre substances/media/canal/systèmes… et activités verbales.

Les langues du colloque seront le français et l’anglais.

Les propositions, d’une page maximum (bibliographie non incluse), en français, espagnol, italien, allemand ou anglais, doivent parvenir pour le **31 mars 2019** à l’adresse suivante : [redaction@linguistique-ecrit.org](mailto:redaction@linguistique-ecrit.org).

**Calendrier**

31 mars 2019 envoi des propositions

15 mai 2019                 réponse aux auteurs

1er septembre 2019         publication du pré-programme

**Comité d’organisation**

Claire Doquet (Université Sorbonne Nouvelle Paris 3)

Julie Lefebvre (Université Paris Nanterre)

Rudolf Mahrer (Université de Lausanne)

Christian Puech (Université Sorbonne Nouvelle Paris 3)

Pierre-Yves Testenoire (Sorbonne Université)

Avec l’aide de Thibaud Mettraux (Université de Lausanne)

**Comité scientifique**

Mathieu Avanzi (Sorbonne Université)

Jacqueline Authier-Revuz (Université Sorbonne Nouvelle)

Marcel Burger (Université de Lausanne)

Paul Cappeau (Université de Poitiers)

Gilles Corminboeuf (Université de Fribourg)

Marie-Hélène Côté (Université de Lausanne)

Michel Favriaud (Université de Toulouse Jean Jaurès)

Jérôme Jacquin (Université de Lausanne)

Jean-Marie Klinkenberg (Université de Liège)

Marie-Annick Morel (Université Sorbonne Nouvelle)

Elena Llamas Pombo (Université de Salamanque)

Gilles Philippe (Université de Lausanne)

Elisabeth Richard (Université Rennes 2)

Joël Zufferey (Université de Lausanne)

**Pistes bibliographiques**

Anis J. (1983) (éd.) : *Langue française*, 59, *Le signifiant graphique*.

Anis J. & Jeandillou, J.-F. (2000) (éds) : *LINX*, 43, *Linguistique de l’écrit, linguistique du texte*.

Béguelin M.-J. (1998) : « Le rapport écrit-oral. Tendances dissimilatrices, tendances assimilatrices», *Cahiers de linguistique française*,20, 229-253.

Berrendonner A. (2004) : « Grammaire de l’écrit *vs* grammaire de l’oral : le jeu des composantes micro- et macro-syntaxiques », dans A. Rabatel (éd.), *Interactions orales en contexte didactique*, Lyon, PUL, 249-262.

Blasco, M., et Bodelot C. (2017) (éds) : *Langages*, 208, *Langue parlée / langue écrite, du latin au français : un clivage dans l’histoire de la langue ?*

Blanche-Benveniste C. (1983) :, « L’importance du français parlé pour la description du français tout court », *Recherches sur le français parlé*, 5, 23-45.

— (2010 [1997]) : *Approches de la langue parlée en français*, Gap, Ophrys.

Blanche-Benveniste C. & Jeanjean C. (1987) :, *Le français parlé*. *Transcription et édition*, Paris, INALF, Didier-Érudition.

Calvet L.-J. (2009) : « Introduction », dans L.-J. Calvet (éd.), *La sociolinguistique*,  PUF, 3-4.

Catach N. (1980) : *L’orthographe française. Traité théorique et pratique.* Avec la collaboration de C. Gruaz & D. Duprez, Paris, Nathan.

Catach, N (éd.) (1988) : *Pour une théorie de la langue écrite*, Paris, CNRS éditions.

Grice H.P. (1989) : *Studies in the Way of Words*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press.

Guillot C., Heiden S., Lavrentiev A., Pincemin B. (2015) : « L’oral représenté dans un corpus de français médiéval (9e-15e) : approche contrastive et outillée de la variation diasystémique », dans K. Jeppesen Kragh & J. Lindschouw (éds), *Les variations diasystémiques et leurs interdépendances dans les langues romanes*. *Actes du Colloque DIA II à Copenhague (19-21 nov. 2012)*, Éditions de linguistique et de philologie, 15-28.

Hagège C. (1996) : *L’Homme de paroles. Contribution linguistique aux sciences humaines.* Paris, Fayard, 1996.

Klinkenberg J.-M. (2018) : « Entre dépendance et autonomie. Pour une définition de l’écriture dans les sciences du langage et du sens », *Signata*, 9, 103-129.

Koch P. & Oesterreicher W. ([1990] 2011) : *Gesprochene Sprache in der Romania. Französisch – Italienisch – Spanisch*, Berlin, Mouton de Gruyter.

Marher R. (2017) : *Phonographie. La représentation écrite de l’oral en français*, Berlin, De Gruyter.

Richard E. (2018) (éd) : *Des organisations dynamiques de l'oral*, Bern, Peter Lang, Sciences pour la communication.

Saussure F. de. (1967 [1916]) : *Cours de linguistique générale*, C. Bally & A. Sechehaye (dirs), Genève, Payot.

Testenoire P.-Y. (2017) : « “Le langage est une institution SANS ANALOGUE (si l’on y joint l’écriture)” : L’écriture comme problèmes dans la réflexion théorique de Saussure », *Semiotica*, 217, 117-133.

Vachek J. (1939) : « Zum Problem der geschriebenen Sprache », *Travaux du cercle linguistique de Prague*, 8, 94-104.

Vachek J. (1989) : *Written Language Revisited*, Amsterdam, John Benjamins.